Saint-Hélen

Édition du mois de juin 2024 - N°I 12





dans le cadre des

CAMPS Militaire US & VILLAGE CIVIL

Avec le concours de plusieurs associations de reconstituteurs, camps et village se situeront sur le site de la Fête du Blé à Pleudihen-sur-Rance, à proximité des monuments dédiés à Emile Bouétard et aux libérateurs américains.

Vous y retrouverez une multitude de véhicules, matériel, figurants, expos et animations d'époque.

Samedi soir, BAL de la LIBÉRATION avec orchestre et repas.

CONVOI de la LIBÉRATION

Parcours du SAMEDI matin SAINT-HÉLEN LES CHAMPS-GÉRAUX ÉVRAN LE QUIOU TRÉFUMEL SAINT-MADEN SAINT-JUVAT SAINT-ANDRÉ-DES-EAUX PARCOURS DU DIMANCHE MATIN PLEUDIHEN-SUR-RANCE MINIAC-MORVAN LANVALLAY DINAN - LÉHON LA VICOMTÉ-SUR-RANCE

Camps et village seront fermés au public durant les convois.

Traversant des bourgs pavoisés et animés, les parcours seront émaillés de **haltes mémorielles sur des sites emblématiques** de la Résistance et/ou de la Libération.

L'itinéraire du samedi sera conclu le midi par un repas champêtre aux abords de l'étang de Bétineuc.

Le dimanche, il empruntera notamment le circuit historique de la **traversée du viaduc puis la remontée du vieux Dinan**.





Soldat et jeune fille à Miniac-Morvan, le 4 août 1944 : photo de Ralph Morse (archives LIFE Magazine) des Cordeliers le 7 août 1944 :

Dinan, place des Cordeliers le 7 août 1944 : photo de Louis Jéhan (Coll. Bibliothèque Municipale de Dinan)

SOMMAIRE

P 03 - Édito du maire

P 04 - Informations municipales Compte rendu des séances de Conseil Municipal

P 09 - Focus sur ...

Le point sur la santé de la commune et ses projets

P 10 - Vie communale Etat civil

Noces d'or Urbanisme Travaux Nouveaux artisans Repas des classes 4 Marché de producteurs

P 12 - Enfance

ALSH Ecole Emilie et Germaine Tillion Ecole Saint Yves

P 16 - Associations

Asso de la forêt Comité des fêtes Pêcheurs des Quintaines Studio danse Emeraude Club de l'amitié Les Coët Lutins Amicale Laïque Calendrier des fêtes Bien être et talents

P20 - Le droit de vote des femmes

P 21 - Dinan Agglomération

L'Atlas de la Biodiversité Dinamo Access'

P 22 - Solidarité

Les compagnons bâtisseurs Siel bleu Mutuelle communale AXA Argent de poche P'tit café des aidants Forum des associations Conseiller numérique

P 24 - Les 80 ans de la Libération



Horaires de la Mairie

Pour toutes vos démarches, les services de la mairie sont ouverts aux jours et horaires suivants :

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Mardi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Mercredi	9h00 à 12h00	Fermé
Jeudi	9h00 à 12h00	Fermé
Vendredi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Samedi	9h00 à 12h00	Fermé

Tél: 02 96 83 21 55 · Courriel: mairie@saint-helen.fr

Site internet : www.saint-helen.fr

Page Facebook : **Commune de Saint-Hélen,** des informations régulières sur les travaux en cours ou à venir, sur les événements culturels et autres actualités... N'hésitez pas à la rejoindre ! Et toujours d'actualité pour rester connecté à Saint-Hélen, l'application CityAll





Vous pouvez rencontrer les élus en mairie sur rendez-vous

Marie-Christine PINARD – Maire de Saint-Hélen *maire@saint-helen.fr*

Olivier BOIXIERE - 1er adjoint

Finances, Urbanisme, Agglomération, Bâtiments, Agriculture, Mobilité, Villages & Patrimoine.

finances@saint-helen.fr ou urbanisme@saint-helen.fr

Conseillers délégués rattachés :

Jean-Michel JOURDAN: mobilité, agriculture

Olivier TREHEL: urbanisme, entretien bâtiments, patrimoine

Solène SAMSON – 2^{ème} adjointe

Social, CCAS, Enfance, Relations avec les écoles, Services périscolaires, Communication, Associations.

social@saint-helen.fr ou ccas@saint-helen.fr

Conseillères déléguées rattachées :

Laurence GABORIT : relations avec les écoles, périscolaires, en-

fance

Aurore PAU: communication, associations

Maël FELIN - 3^{ème} adjoint

Travaux, Voirie, SIVOM, Forêt et Environnement, Sports et Jeunesse. *technique@saint-helen.fr*

Conseillers délégués rattachés :

Elie CHATTON: SIVOM, villages

Serge RIVIERE: voirie, suivi des travaux

Pour prendre rendez-vous

02 96 83 21 55 ou mairie@saint-helen.fr

Réunion de coordination de la municipalité

Maire, adjoints et secrétaire de mairie : tous les vendredis à partir de 17h30

Les titulaires au conseil communautaire de DINAN AGGLOMERATION Mme Marie-Christine PINARD, maire, Titulaire

M. Olivier BOIXIERE, 1er adjoint, Suppléant.



hers habitants de Saint-Hélen, tout d'abord, je tiens à vous remercier, ainsi que toute l'équipe municipale, pour votre participation à la cérémonie des vœux en janvier. L'événement a été marqué par la présence de nombreuses personnalités,

y compris le sous-préfet de Dinan, Madame la députée, Madame la conseillère départementale, des représentants du SDIS, de la gendarmerie, et des élus locaux de nos communes voisines, sans oublier le personnel communal et de très nombreux habitants. Cette rencontre conviviale a permis d'engager des échanges fructueux et de renforcer notre cohésion communautaire.

Je souhaite également féliciter Rémi et Claire, nos talentueux boulangers, dont la nouvelle boulangerie a non seulement ravivé notre bourg mais a aussi renforcé les liens parmi nous. Leur pain délicieux, et qui se conserve si bien, et leurs pâtisseries exquises ont été accueillis avec enthousiasme, illustrant l'importance des commerces de proximité dans la vitalité de notre commune. Rémi et Claire sont les boulangers ruraux que l'on attendait. Et "la file d'attente" permet aussi aux hélennais de se retrouver et de favoriser les échanges.

Ce début d'année a été marquée par l'annonce d'une fermeture de classe de l'école publique. Nous nous sommes collectivement mobilisés : parents d'élèves, habitants de Saint-Hélen, élus, personnel communal à travers une manifestation devant l'école, un déplacement avec des parent d'élèves à l'inspection académique pour défendre notre école, des signatures en ligne importantes et un rendezvous avec la directrice adjointe de l'éducation nationale.

Je tiens à remercier Madame la députée, Monsieur le sénateur, Monsieur le président de Dinan Agglomération, Monsieur le conseiller départemental pour leur soutien auprès de l'Éducation Nationale et qui continuent à nous soutenir, surtout Madame Chantal Boulou, notre députée.

Cette collaboration a permis de sensibiliser les acteurs de l'Éducation Nationale et un grand merci à vous. Il faut garder notre espoir de sauver cette classe à la rentrée, restons pleinement mobilisés et ne nous résignons pas. Un rendez-vous est prévu début juin avec le nouveau directeur d'académie de l'éducation nationale pour avoir une réponse définitive.

Ce début d'année a également été marqué par des manifestations de désarroi de la part de nos agriculteurs, qui ont exprimé leur inquiétude face à une situation économique précaire qui menace leur capacité à vivre dignement de leur travail. Ils ont bloqué des routes et certains se sont dirigés vers la capitale pour sensibiliser le public à leur cause. Nous pouvons les soutenir en achetant leurs produits en circuit court, car comme le disait Sully : "Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France". A Saint-Hélen, nous

sommes fiers de cette dimension rurale et nous sommes conscients du rôle essentiel joué par les agriculteurs dans l'entretien de notre territoire.

Et, d'ailleurs, en parallèle, les défis environnementaux restent au cœur de nos préoccupations. La biodiversité, essentielle à la résilience de notre environnement, doit être protégée. Chacun de nous peut y contribuer en adoptant des gestes simples comme le tri des déchets, la consommation de produits locaux et saisonniers, et l'utilisation raisonnée de nos ressources naturelles. Soyons collectivement vigilants à protéger cette biodiversité. Nous poursuivons nos travaux en municipalité sur la valorisation et préservation de cette biodiversité, en particulier autour de ce formidable patrimoine forestier présent sur la commune. Nous souhaitons sensibiliser chacun sur les enjeux de cette biodiversité et nous en reparlerons dans un prochain bulletin.

De plus, avec les élections européennes prévues pour le 9 juin, nous sommes appelés à jouer un rôle actif dans l'avenir de notre continent. Les français devront élire 81 députés(es) européen(nes) le 9 Juin. Ils seront élus au suffrage universel direct à un tour. Et à ce jour, ce sont 21 listes qui se présentent au suffrage, la répartition des sièges octroyés par liste sera en fonction des résultats du 9 juin. Je vous invite à voter et à exprimer votre choix dans les urnes.

Mais revenons sur Saint-Hélen. Le printemps s'annonce dynamique avec les activités prévues par nos associations. De la pêche à l'étang des Quintaines au vide-grenier, en passant par les festivités scolaires (la fête de l'école publique au mois de juin, la fête de la Saint-Yves pour l'école privée), les Esclaffades et les événements sportifs, les joutes de Dinan, la course de caisse à savon à la rentrée, l'aquaponey pour le café L'Aluette et j'en oublie certainement. Il y aura des activités pour tous les goûts.

L'année 2024 est une année de commémoration. Nous commémorons les 80 ans du droit de vote des femmes et les 80 ans de la libération de notre territoire, des moments phares de notre histoire que nous ne devons pas oublier. Nous aborderons dans ce bulletin ces deux évènements plus en détail.

Avant de terminer, sachez que l'ensemble des élus sont mobilisés actuellement sur la rénovation énergétique de l'école publique, sur le projet des Elians (construction d'une maison des aînés, des logements sociaux et un lotissement communal). Nous travaillons également sur la restauration de notre patrimoine routier, sur la valorisation de la Forêt de Coëtquen et encore beaucoup de sujets.

Enfin, je vous souhaite un printemps joyeux et un été plein de découvertes à Saint-Hélen. Un élu restera à votre disposition durant cette période, n'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou suggestion.

Marie-Christine PINARD Maire

Compte-rendus des Conseils Municipaux

Il s'agit des principales décisions des séances publiques des conseils municipaux des 25 janvier, 5 mars et 11 avril 2024. Ces comptes-rendus s'attardent sur des points importants de l'ordre du jour.

En complément, les procès-verbaux exhaustifs peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet de la commune : www.saint-helen.fr

Réunion du 25 janvier 2024

1. Rénovation énergétique du pôle scolaire : demande subvention « fonds vert »

Monsieur Olivier TREHEL rappelle qu'un audit énergétique du pôle scolaire a été lancé par le Syndicat Départemental d'Energie 22 dans le cadre du programme ACTEE.

La société ALTEREA de NANTES était chargé de sa réalisation. Les objectifs de cette mission étaient les suivants :

- Réaliser un état des lieux énergétiques du bâtiment
- Identifier des gisements d'économies d'énergie renouvelable
- Présenter différents scénarios énergétique qui doivent répondre aux objectifs du décret tertiaire à savoir, diminuer la consommation énergétique d'au moins -40% dès 2030, 50% en 2040 et -60% en 2050 par rapport à l'année de référence choisie (entre 2010 et 2019).

La commission travaux et bâtiments s'est réunie afin d'analyser les résultats de cet audit et comparer les divers scénarios proposés et étudier les différents documents qui permettront de lancer la consultation d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

Après avoir pris connaissance de toutes ces données, il est proposé de retenir le scénario 2 qui vise une réduction de 50% de la consommation globale d'énergie finale du bâtiment pour un coût total de 812 302 € HT.

La réalisation de ces travaux n'est envisageable pour la commune qu'à la condition de trouver un plan de financement sollicitant nos partenaires. Or le bâti scolaire est un enjeu de transition écologique et la réalisation de ces travaux rentre dans le cadre du dispositif « Fonds Vert » pérennisé par l'Etat jusqu'à 2027.

Plan de financement

1	DEPENSES	FINANC	EMENT
Travaux	812 302 € HT	FONDS VERT	400 000 € HT
		Autofinancement	412 302 € HT
TOTAL	812 302 € HT	TOTAL	812 302 € HT

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve l'ensemble du projet de rénovation énergétique du pôle scolaire pour un montant estimatif de 812 302 € HT , sollicite le financement de l'Etat «FONDS VERT» pour ces travaux, à hauteur de 400 000 € et autorise Madame le Maire à lancer la consultation d'un AMO

2. Boulangerie : validation du projet de bail commercial

Pouvoir installer un nouveau boulanger au plus vite et faciliter son installation, tels sont les objectifs fixés par la municipalité et rappelés, en préambule, par Monsieur Olivier BOIXIERE.

Les repreneurs ont été identifiés : il s'agit de Monsieur Rémi LAIDET et Madame Claire DUPLESSIS, gérant de la SARL L&D.

En ce qui concerne les actifs de la boulangerie :

- Les murs sont propriété de la commune
- Le fonds de commerce (clientèle et matériel) : le fonds initial disparait avec la liquidation de Coëtpain et un nouveau fonds démarre avec l'installation de la SARL L&D.

Quant au matériel, nécessaire à la poursuite de l'activité, la commune a décidé de se porter acquéreuse et de louer au repreneur :

- Matériel du crédit-bail BNP : rachat réalisé par la commune pour 29 167€ HT
- Matériel manquant : achat réalisé par la commune pour 10 708.75€ HT
- Matériel propriété de Coëtpain : achat par la commune pour 2 800 € HT

Soit un montant total de 42 675.75 € HT dont l'acquisition est acceptée à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents autorise Madame le Maire à signer le bail **commercial** à intervenir avec la société « L&D SARL » dont le siège social est situé « 2, Rue de la Forge » 22100 Saint-Hélen à compter du 1^{er} février 2024 pour l'activité de boulangerie, pâtisserie et snacking. Ce bail est consenti pour une durée de neuf années avec faculté de résiliation triennale par le preneur. Le montant du loyer mensuel est fixé à **500** € hors taxes, net de frais et charges, loyer révisable selon l'index des loyers commerciaux (INSEE)

3. Boulangerie : adoption du contrat de location de matériel

Le contrat de location de matériel à intervenir avec la société « L & D SARL », est consenti pour une durée de neuf années, à compter du 1^{er} février 2024, avec faculté de résiliation triennale par le Preneur, coïncidant avec le bail commercial des locaux. Le montant du loyer mensuel est fixé à 600 € HT la première année, puis 1 000 € HT à partie de la seconde année.

4. Modification N°3 PLUiH

Avant d'aborder ce sujet, Monsieur Olivier BOIXIERE donne à l'assemblée le compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 18 janvier dernier en présence du service Urbanisme de Dinan Agglomération et de la DDTM pour évoquer les contours du projet d'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUh sur le terrain des Elians.

Pour rappel, la municipalité envisage sur ce terrain, la création d'un ensemble locatif de plein pied pour séniors, une micro-crèche ainsi que des logements à usage d'habitation (libres et locatifs sociaux).

Puis il signale que lors d'une modification du PLUiH, Dinan Agglomération est soumis à l'avis des services de l'Etat et à son accord concernant les ouvertures à l'urbanisation. Dans ce cadre, il est systématiquement demandé une compensation à hectares équivalent des ouvertures à l'urbanisation.

Ces conditions énoncées et concernant plus particulièrement notre commune, il s'avère que l'ouverture complète de la

zone 2AUh vers un secteur Upro pour 15 500 m² va entrainer une compensation via le classement en zone agricole d'une zone 2AUh située au village de La Ganterie pour 5 400 m² et d'une partie de zone 2AUh située au nord du Bourg pour 10 000 m².

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents émet un avis favorable et approuve notamment la demande de modification d'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUh des Elians

Et sollicite de saisir Dinan Agglomération sur le mécanisme des compensations

5. Instauration de la prime de pouvoir d'achat Exceptionnelle

L'organe délibérant d'une collectivité ou d'un établissement public peut instituer une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire au bénéfice des agents publics de la fonction publique territoriale.

Madame Le Maire propose à l'assemblée délibérante :

D'instituer la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle au sein de la commune.

De fixer le montant de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle fixée entre 400 et 800 € selon le niveau de rémunération de l'agent.

6. Subvention APEL et Amicale Laïque année 2023

Chaque année la commune verse aux associations de parents d'élèves (Amicale Laïque pour l'école publique et APEL pour l'école privée) une subvention déterminée en fonction du nombre d'élèves scolarisés à la rentrée de septembre. Pour information, cette subvention n'avait pas été versée en 2023, il convient donc de régulariser la situation.

Ainsi pour l'année 2023, le montant de ces subventions s'élève à :

Amicale Laïque = 107 enfants x 6 euros soit 642 euros

APEL = 80 enfants x 6 euros soit 480 euros

7. Participation à la scolarisation d'un élève en classe ULIS

Un élève domicilié sur notre commune est scolarisé dans une classe spécialisée « ULIS », au sein de l'ensemble scolaire Sainte-Croix, le Sacrée Cœur, le Clos Joli. La somme de 449.00€ sera versée au titre de l'année scolaire 2022/2023.

8. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement année 2022

En vertu de l'article L.2224-5 du Code général des collectivités territoriales, il revient au Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) compétent de présenter à son assemblée délibérante un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) de l'eau potable et de l'assainissement.

Ces RPQS ont un double objectif:

- d'une part, rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet;
- et d'autre part, de permettre l'information des usagers sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité des services et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les usagers des enjeux de l'eau potable et de l'assainissement.

Ces rapports doivent également être transmis aux communes adhérentes pour être présentés à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Il est précisé que les rapports sont mis à disposition du public par voie d'affichage aux lieux habituels de Dinan Agglomération ainsi que sur son site Internet.

9. Motion d'opposition à la fermeture de classe

Madame le Maire informe l'assemblée que l'Inspection Académique envisage la fermeture d'une classe à l'école « Emilie et Germaine Tillion » lors de la prochaine rentrée scolaire 2024/2025.

Face à cette perspective, le conseil municipal s'oppose à cette décision et propose de rédiger une motion comme suit : L'Inspection Académique envisage la fermeture d'une classe à l'école Emilie et Germaine Tillion de notre commune lors de la prochaine rentrée scolaire 2024/2025. Face à cette perspective, le Conseil Municipal de Saint-Hélen s'oppose fermement à cette décision et s'associe aux parents d'élèves.

Considérant la dégradation, depuis de nombreuses années, des conditions de travail des personnels et des élèves de l'Éducation nationale du fait des différentes réformes successives qui se sont traduites par la réduction des moyens alloués, en particulier en ressources humaines.

Considérant les données statistiques qui témoignent du **dynamisme démographique et économique** de la Vallée de la Rance, en particulier la rive droite de la Rance, à proximité immédiate de l'axe Saint-Malo – Rennes et des bassins d'emplois de Saint-Malo, Dinan ou encore Rennes, et plus singulièrement de Saint-Hélen (voir les projections sur https://villedata.com/nombre-d-habitants/Saint-Helen-22-22299).

Considérant les efforts conséquents, engagés par la commune de Saint-Hélen, pour rendre son territoire attractif, en particulier dans le cadre du projet de **revitalisation du centre-bourg, avec l'ouverture d'un café-épicerie en 2022 et d'une boulangerie-pâtisserie en 2023**, afin d'accueillir de jeunes ménages avec enfants,

Considérant le **projet municipal de l'aménagement d'un espace locatif de 30 logements**, adossé à un projet de **minicrèche**, au cœur du lotissement des Elians, à proximité de nos écoles, projet qui se réalisera sur l'année 2025,

Considérant les **forts investissements de la commune**, soutenus par l'Etat via la DSIL/DETR et via le Fonds Vert, **pour rendre l'école attractive et confortable**, en particulier via la rénovation énergétique engagée.

Considérant que cette intention de fermeture serait prise sur la base d'une **baisse très temporaire des effectifs**, alors même que structurellement la population augmente (14 naissances en 2020 mais 19 en 2021 et 24 en 2022; et ces projections d'augmentation se confirment également au niveau de l'agglomération, et plus fortement encore sur la frange Est du territoire) et que cette fermeture conduirait inexorablement à la réouverture de cette classe dans les deux prochaines années.

Considérant, en outre, le **délai de prévenance très réduit** la commune n'ayant été avertie que le vendredi 19 Janvier 2024 avec une audience possible auprès de l'Inspection Académique dès le mardi 6 Février (pour solliciter la révision de cette prévision),

Considérant que la décision de fermer cette classe va alourdir le nombre d'élèves accueillis dans les autres classes et

détériorer la qualité de l'enseignement, qu'elle va ainsi à l'encontre de l'intérêt des élèves et de leurs familles, mais également à l'encontre de la volonté de redynamiser les territoires, notamment en milieu rural.

Nous, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Hélen, réuni en séance de conseil ce 25/01/2024, refusons par la présente motion, de manière unanime, la fermeture de classe prévue à la rentrée 2024 à l'école publique et demandons à Monsieur le Directeur de l'Académique des Services de l'Éducation Nationale de maintenir les moyens humains nécessaires à une prise en charge pédagogique de qualité.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, ADOPTE la présente motion.

Informations municipales:

PLUiH: Nomination de référents

Après délibération, sont désignés :

- Madame Marie-Christine PINARD
- Monsieur Jean-Michel JOURDAN
- Monsieur Serge RIVIERE

Ils auront pour responsabilité la remontée des propositions de la commune vers Dinan Agglomération et devront permettre une continuité de l'information entre les échelles communale et intercommunale.

Pont de Coëtquen:

Monsieur Maël FELIN rend compte à l'assemblée de la décision prise par la commission travaux qui s'est tenue le 18 janvier dernier concernant la réhabilitation du Pont de Coëtquen. Afin de réduire le coût des travaux, il a été décidé de mettre en place un radier sous les piliers existants et d'injecter du béton dans les joints et les fissures. La circulation ne sera autorisée que pour les services de secours, avec mise en place de barrières aux extrémités de la route pour interdire le passage des véhicules motorisés.

Messieurs CHATTON et RIVIERE sont chargés de contacter les entreprises susceptibles de pouvoir réaliser ces travaux.

Arbres lotissement des acacias

Monsieur Olivier TREHEL attire l'attention des élus sur l'état dégradé de 2 arbres situés le long du chemin qui borde le nouveau lotissement des Acacias. Décision est prise de les abattre.

▪ Réunion du 05 mars 2024 ▪

Budget commune : compte administratif et compte de gestion 2023

Avant de procéder au vote du compte administratif 2023, Monsieur Olivier BOIXIERE, adjoint aux finances, détaille et commente les différents articles du budget vus en commission des finances le 15 février dernier. Les charges de fonctionnement ont augmenté de 54 000 € soit 5.20% par rapport à 2022.

Plusieurs raisons expliquent cette augmentation :

- La GEPU (transfert de la compétence eau pluviale à Dinan Agglomération) + 26 000 €
- Les frais de personnel + 18 000 €
- Le prix de l'électricité + 17 000 €

Les recettes de fonctionnement ont également augmenté de plus de 7% par rapport à 2022. Les produits de service (cantine, garderie réservation salles) ont progressé cette année et ont retrouvé leur niveau d'avant la crise COVID.

A noter également le bon niveau des dotations de l'Etat et l'augmentation du produit des impôts locaux.

Quant à l'investissement :

Huit opérations sont terminées, deux sont engagées et huit son reportées, à savoir:

- L'acquisition du terrain des Elians
- La réhabilitation de la salle polyvalente
- L'aménagement de la Forêt
- L'aménagement des entrées de village
- La participation à la construction de la nouvelle caserne des pompiers de Pleudihen
- Le site WEB
- La réhabilitation de diverses concessions dans le cimetière
- L'acquisition de récupérateur de pluie

Une précision est également apportée sur l'encours de la dette : fin 2025, il n'y aura plus d'emprunt à rembourser sur le budget communal.

Hors de la présence de Madame Marie-Christine PINARD, Maire, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte administratif 2023 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement		
Dépenses	1 090 846,62 €	
Recettes	1 250 584,05 €	
Excédent de clôture	159 737,43 €	
Reste à réaliser recettes	39 900,00 €	

leste à réaliser recettes	39 900,00 €

Investissement		
Dépenses	170 012,99 €	
Recettes	212 644,56 €	
Excédent d'investissement	42 631,57 €	
Reste à réaliser dépenses	420 534,77 €	



2. Budget commerce : compte administratif et compte de gestion 2023

Hors de la présence de Madame Marie-Christine PINARD, Maire, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte administratif 2023 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement		
Dépenses	3 565,87 €	
Recettes	18 340,29 €	
Excédent de clôture	14 774,42 €	

	Investissement
Dépenses	111 322,62 €
Recettes	153 576,70 €
Déficit d'investissement	42 254,08 €
Reste à réaliser dépenses	25 687,98 €

3. Rentrée scolaire 2024 : rythmes scolaires

Reste à réaliser recettes

Madame Solène SAMSON, Adjointe aux affaires scolaires rappelle à l'assemblée qu'en 2014 de nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place. Les 24 heures hebdomadaires d'apprentissage s'organisaient sur 9 demi-journées avec création des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) pendant la pause méridienne.

50 000,00 €

Temps d'Activités Périscolaires (TAP) pendant la pause méridienne. Le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 permet aux communes qui le souhaitent de solliciter une dérogation afin d'organiser les enseignements sur 4 journées au lieu de 4 jours et demi.

L'article D 521-12 précise que la décision d'organisation de la semaine scolaire prise par le Directeur académique des services de l'Education Nationale ne peut porter sur une durée supérieure à trois ans.

Notre commune ayant obtenu une dérogation lors de la rentrée de septembre 2021, il y a lieu de renouveler la demande cette année.

Compte-tenu de l'avis favorable du conseil d'école en date du 16 février 2024, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, souhaite renouveler la dérogation pour une organisation de la semaine scolaire sur 4 jours dès la rentrée de septembre 2024, pour une durée de trois ans.

4. Avis sur le rapport de la CRC relatif à la gestion du trait de côte par Dinan Agglomération

La Chambre Régionale des Comptes (CRC) de Bretagne a procédé à l'examen des comptes et de la gestion de Dinan Agglomération à compter de 2017, dans le cadre du programme 2023 de ladite Chambre et d'une enquête menée conjointement par la Cour des Comptes et plusieurs Chambres Régionales, relative à la gestion du trait de côte.

Suite au débat intervenu lors du Conseil Communautaire en date du 19 février 2024, organisé suite à la communication et à la présentation du rapport d'observations définitives de la CRC, cette dernière a transmis ledit rapport à chaque maire des communes membres de l'Etablissement qui est chargé de le présenter au plus proche conseil municipal, ce rapport devant donner lieu à débat.

Aussi, considérant la présentation faite par Madame le Maire, et le débat qui s'ensuivit, le Conseil Municipal, acte de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale de Bretagne portant sur la gestion du trait de côte par Dinan Agglomération.

Informations municipales

Ecole publique : fermeture d'une classe

A ce jour, la fermeture d'une classe à la rentrée de septembre est maintenue par l'Inspection Académique. Toutefois, un nouveau point sera fait en juin voire en septembre. Madame le Maire informe l'assemblée qu'elle multiplie les rencontres avec les différents acteurs du système scolaire et les représentants politiques. Elle souhaiterait obtenir de l'éducation nationale un moratoire d'un an car les effectifs progresseront dans les prochaines années. Toutefois, elle n'écarte pas l'idée de manifester à nouveau en cas de décision défavorable.

Réunion ADAC:

Monsieur FILOCHE de l'ADAC propose de rencontrer les élus pour faire le point sur la sécurité routière et sur la réhabilitation du Pont de Coëtquen. Une réunion est prévue en mairie le jeudi 21 mars à 17H30.

Réunion du 11 avril 2024

Affectation du résultat 2023

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION	171 640.66 €
Affectation en investissement	160 000.00 €
Report en fonctionnement	11 640.66 €

2. Budget commerce : Affectation du résultat

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION	21 539.23 €
Affectation en réserves R1068 en investissement	21 539.23 €
Report en fonctionnement	0



3. Vote des taux d'imposition

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide de voter les taux d'imposition suivants pour l'année 2024, à savoir :

Taxe Foncière Bâti	38.07 %
Taxe Foncière Non Bâti	70.44 %
Taxe d'habitation	14.22 %

Soit un produit de référence attendu de 435 562 €. La municipalité n'a pas augmenté ces taux depuis le début du mandat

4. Budget primitif 2024

Après avoir pris connaissance des prévisions budgétaires 2024, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le budget primitif qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

Section de fonctionnement	1 222 300,00 €
Section d'investissement	593 835,77 €

Un article est dédié au budget dans ce bulletin.

5. Budget commerce : budget primitif 2024

Après avoir pris connaissance des prévisions budgétaires 2023, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le budget primitif « commerce » qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

Section de fonctionnement	75 867.69 €
Section investissement	91 706.92 €

6. Acquisition du terrain des Elians

Monsieur Olivier BOIXIERE rappelle à l'assemblée le projet de la municipalité d'implanter au lieu-dit « les Elians » un ensemble locatif de pleins pieds pour séniors, un espace type micro-crèche ainsi que des logements libres et locatifs sociaux. Puis il retrace les différentes étapes de discussions qu'il y a eu avec la famille CHOUIN, propriétaire du terrain cadastré ZK n°38 d'une superficie de 5 650m² situé au centre de ce projet.

Après de nombreux échanges avec le notaire chargé de cette succession et considérant que les recherches d'éventuels héritiers sont terminées, il est proposé d'acquérir ce terrain à 19 € le m², soit une transaction d'un montant, hors frais de notaire de 107 350 €.

Pour rappel l'objectif de la modification du PLUIh (mise à jour n°3) est le passage d'une zone 2AUh en zone Upro.

Après avoir pris connaissance de ces données, le Conseil Municipal, accepte d'acquérir ce terrain appartenant aux Consort CHOUIN et propose une offre ferme de 19 € le m²

7. Rénovation énergétique de l'école : désignation d'un AMO

Monsieur Olivier TREHEL, conseiller délégué en charge de ce dossier, rend compte à l'assemblée du résultat de la consultation lancée pour la recherche d'un assistant à maîtrise d'ouvrage en vue de la réalisation de travaux de rénovation énergétique au groupe scolaire Emilie et Germaine Tillion.

La commission d'appel d'offres réunie le mardi 9 avril 2024 a étudié les offres des 3 sociétés qui ont répondu à cette consultation, à savoir :

- SIGMA OUEST (COSB) de SAINT-BRIEUC
- ISTOR de BETTON
- AMOLIA de SAINT-HERBLAIN

A l'issue, les membres de cette commission proposent de valider l'offre de la société ISTOR pour un montant de 50 320 € HT (+ 2 720€ HT d'options) soit 60 384€ TTC (+3 264 € TTC)

Après avoir pris connaissance de cet exposé, le conseil municipal, décide de retenir la société ISTOR pour un montant HT de 50 320 € + 2 720 € HT d'options.

Informations municipales

LA FRANCE LIBÉRÉE : Préparation de la fête de la libération

Dans le cadre des 80 ans de la Libération, 2 journées de Mémoire en hommage aux résistants et aux libérateurs auront lieu le samedi 3 août et le dimanche 4 août 2024. On pourra y retrouver de nombreux véhicules, matériel, figurants, expositions et animations d'époque. Le convoi de La Libération traversera plusieurs bourgs dont celui de Saint-Hélen le samedi matin. A cette occasion, celui-ci sera pavoisé et animé. Une halte est prévue au monument aux morts. L'itinéraire du samedi sera conclu le midi par un repas champêtre aux abords de l'étang de Bétineuc et le soir un bal sera organisé avec orchestre et repas.

Le dimanche, ce convoi empruntera notamment le circuit historique de la traversée du viaduc puis la remontée du vieux Dinan

Une participation communale de l'ordre de 380€ sera sollicitée par le comité organisateur.

Un article est dédié à cette manifestation dans ce bulletin.

Fermeture de classe

Madame le Maire informe qu'elle a rencontré le nouveau directeur d'académie lors de la pose de la première pierre du collège Roger Vercel à Dinan qui lui a confirmé la fermeture d'une classe à la rentrée prochaine. Toutefois, un rendez-vous va être pris en juin car cette situation peut encore évoluer.

A l'heure du budget 2024

Faisons le point sur la santé de la commune et ses projets

Ces dernières années ont été marquées par les chocs du Covid, de la guerre en Ukraine et du retour durable de l'inflation. C'est dans ce contexte économique contraint que, comme l'ensemble des collectivités locales françaises, nous devons concilier le maintien d'un effort d'investissement soutenu sans dégrader notre situation financière.

⇒ Tout d'abord, la commune est-elle en bonne santé financière ?

A l'heure où d'autres communes ont démontré quelques difficultés financières, nous vous proposons un point de situation sur la commune de Saint Hélen.

Pour juger de cette santé, il convient d'apprécier différents critères parmi lesquels :

- 1. <u>Notre solvabilité</u>, il s'agit de mesurer notre capacité à rembourser notre dette par notre épargne, mais aussi de calculer notre taux d'épargne brute.
- 2. Le poids de l'endettement, résultant de la capacité de désendettement et du taux d'endettement.
- 3. <u>Nos marges de manœuvre budgétaires</u>, résultant de la part des annuités de la dette dans les recettes de fonctionnement, de notre taux d'épargne brute...

En 2023, la commune a dégagé un excédent de fonctionnement de 171 640€ (contre 141 903€ en 2022) ; la dette au budget principal est quasi-nulle (12 000€) et nous avons pu rembourser depuis le début du mandat près de 90 000€ d'emprunts des mandats précédents.

L'absence de dette sur Saint Hélen cumulée à une capacité à dégager un excédent de fonctionnement reflète une situation saine et cette maitrise budgétaire nous permet d'envisager sereinement l'avenir et les opérations d'investissement restant à réaliser, d'ici la fin du mandat.

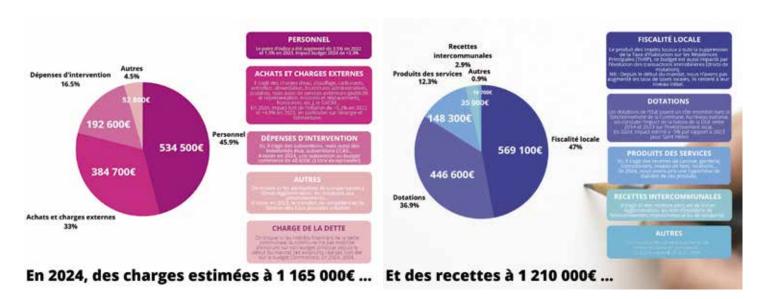
➡ En 2024, quelles évolutions budgétaires ?

Les **principaux postes de dépenses** sont constitués par les dépenses de personnel et par les achats et charges externes. Ces deux postes représentent près de 80 % de nos dépenses de fonctionnement, et ils ont subi simultanément des augmentations inédites en 2023. Pour les salaires, l'augmentation du point d'indice de 3.5% en 2022 puis 1.5% en 2023 ; et pour les autres charges, l'inflation. Après 5,2 % en 2022, les prix à la consommation augmentent de 4.9 % sur un an au 31 décembre 2023, du fait notamment des effets persistants des hausses du prix de l'énergie (+5,2 %) et de l'alimentation (+7,7 %).

En 2024, la municipalité poursuit sa démarche de rigueur budgétaire visant à optimiser les charges communales. A titre d'exemple, les dépenses de réparation de matériel roulant (camion, tracteurs...) ont été divisées par quatre entre 2020 et 2023, en procédant à un renouvellement du parc.

Et des orientations clés ont été prises en vue d'améliorer la performance énergétique de notre patrimoine communal de l'éclairage public (révision des horaires d'allumage, remplacement des foyers, réalisation d'un diagnostic et mise en place d'une charte en lien avec la biodiversité) à la rénovation énergétique des bâtiments municipaux (en commençant par l'école publique ; énergies renouvelables) ... Et nous poursuivrons la mise en conformité et la correction du cadastre, avec l'aide d'un expert géomètre. Nous terminerons également le projet du Commerce, avec une petite extension de la boulangerie, afin d'accompagner son succès. Enfin, nous finirons de rembourser les emprunts contractés sur les mandats précédents.

Les **recettes** devraient être assez stables par rapport à 2023, nous restons vigilants sur un risque de ralentissement des transactions immobilières, au regard des taux d'emprunt actuels.



⇒ Et, quels projets d'investissement en 2024 ?

En 2024, pour commencer, des phases d'études vont se terminer (valorisation de la Forêt de Coëtquen) ou se poursuivre (rénovation énergétique de l'école, projet des Elians), pour envisager une réalisation de ces projets sur 2025 et 2026.

Nous allons poursuivre nos travaux sur le patrimoine communal (éclairage public, travaux divers...) mais aussi la consolidation d'ouvrage d'art comme le **pont de Coëtquen**, la **sécurisation de la Ganterie**. Nous participons également avec les communes voisines à la construction de la nouvelle **caserne de pompiers** avec le SDIS.

Focus sur...

Enfin, Saint Hélen va pouvoir disposer d'une **nouvelle charte graphique** permettant une meilleure communication et des aménagements aux abords du bourg et des villages. Tout un programme!

Patrimoine communal	
Pont de Coëtquen	50 000.00 €
Extension Boulangerie	24 500.00 €
Eclairage public : Remplacement 8 foyers	35 300.00 €
Eclairage public	19 735.24 €
Réhabilitation concessions cimetière	15 000.00 €
Récupération eaux de pluie	10 000.00 €
Réparation toiture commerce	7 000.00 €
Aménagements routiers Ganterie	22 981.67 €
Aménagement entrées bourg et village	15 000.00 €
Patrimoine SDIS	
Participation caserne pompiers	12 500.00 €

Autres investissements	
Identité commune site WEB	10 700.00 €
Matériel divers	8 000.00 €
Informatique Ecole	2 500.00 €
Mobilier Ecole	1 500.00 €
Panneaux signalisation	200.00€
Etudes & provisions pour projets	
Rénovation énergétique école	120 000.00 €
Terrain les Elians	111 500.00 €
Aménagement forêt	109 784.86 €

Vie communale

ETAT CIVIL

Naissances

(Seuls les enfants dont les parents ont donné leur autorisation sont mentionnés dans ce bulletin)

19 janvier Tom AVRIL

02 février Amélia MALLET AUFFRAY

10 mars Gustave ROBISSOUT GIMAZANE

22 mars Emma FROMONTEIL 25 avril Aëlig MARTINIAULT 28 avril Ewen PASTEYER

Décès

06 janvier Paulette LEGENDRE (CANNES)

9 janvier Henriette CUGUEN

veuve BERTHELOT (DINAN)

18 février Yves BOURGET

3 avril Francine LORRE veuve LORRE 21 avril Marie LUCAS veuve ROBERT

26 avril Bernadette MOUSSON

épouse DANDRIMONT

05 mai Marie ROZÉ

13 mai Armelle LE GALL épouse FOUTEL

URBANISME 2024

Suite à la mise en place de la nouvelle réglementation sur la protection des données personnelles (RGPD) les noms des personnes ne sont plus mentionnés dans le tableau des permis de construire et déclarations préalables.

Déclarations préalables accordées

Les Domaines Panneaux photovoltaïques

4 Impasse des Ajoncs Clôture
3 Le Plessis Gestil Piscine
1 Impasse Gustave Flaubert Carport

Chemin des Granitiers Abattage arbres 2 Le Domaine Ramard Panneaux photovoltaïques

Les Mues Abattage d'arbres

10 Lotissement Les Elians Clôture Ravalement

2 Les Hetres Ravalement
1 Le Plessis Clôture
7 Impasse Gustave Flaubert Panneaux ph

7 Impasse Gustave Flaubert Panneaux photovoltaïques
1 Les Fouasses Abri pour animaux

Abri pour animaux

47 Hameau de La Ganterie Panneaux photovoltaïques Panneaux photovoltaïques

Permis de construire accordés

Les Domaines Extension stabulation, fosse de stockage 5 Allée des Acacias Construction d'une maison individuelle 2 Montferrand Construction d'une véranda 30 Trévallon Rénovation habitation

30 Trévallon 18 Hameau de La Ganterie

20 Rue Charles Baudelaire Extension habitation
1 Impasse Jules Verne Extension transformati

1 Impasse Jules Verne Extension, transformation habitation
18 Domaine du Tertre Transformation habitation

Carport

Noces d'or

Le samedi 6 avril 2024, entourés de leur famille et ami(e)s, Monsieur et Madame Bertrand et Monique TRÉHEL ont fêté leurs 50 ans de mariage.



Travaux communaux des derniers mois

- Mise en place d'un kiosque sur l'espace de loisirs, derrière le terrain de sports, permettant aux familles de s'y mettre à l'abri du soleil ou de la pluie mais aussi passer un petit moment pour le goûter par exemple. Une table va être installée. Un jeu de plein air "Araignée" a été installé.
- Arrachage de la haie de lauriers palmes derrière l'église afin de remettre en valeur le muret de pierres sèches qui sera reconstruit. Pour rappel, ce lieu deviendra un jardin dédié à la biodiversité.





Trois nouveaux artisans sur la commune

Decoin Gildas



Installé à mon compte à Saint-Hélen, je réalise tous travaux de menuiserie : carport, bardage, charpente, pose de fenêtre, porte extérieure et intérieure, cloison sèche.....

Roberton Jérémy

Après 20 années d'expérience en tant que carreleur dans le Morbihan, je m'installe à mon compte à Saint-Hélen.

Je réalise tous travaux de carrelage que ce soit des chantiers neufs ou de la rénovation.

Rénovation de salle de bain, douche à l'italienne, crédence







27 Le plessis Gestil • Saint-Hélen 06 83 44 43 96 • jeanremyjr@gmail.com

Grison Gisèle

Retouches - Couture

Gisèle Grison, SAINT-HÉLEN 06 85 83 41 64



Bonjour, Je vous propose mes services pour diverses retouches sur vos vêtements et ameublement

Vêtements

- Ourlet
- aiustement • Reprise
- Elargissement
- Pose de fermeture éclair

- Voilage
- Rideaux Housse et
- coussin déhoussable

N'hésitez pas à me contacter pour plus de renseignements Je vous accueille sur rendez vous

8h - 18h30

Ameublement

Samedi. Du Lundi au Samedi

Retouches-Couture Grison Gisèle Tél. 06 85 83 41 64

Mon atelier n'attend plus que vous.

n'hésitez pas à me contacter.



REPAS DES CLASSES 4 —

1934 • 1944 • 1954 • 1964 • 1974 • 1984 • 1994 • 2004 • 2014 • 2024

2024 n'est pas qu'une année olympique....

On est tous médaillés d'office sur le podium d'une nouvelle dizaine.

10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90 ans et plus.... ca se fête et pourquoi pas tous ensemble ???

Arrêtons le temps au moins pour une journée. Venez vivre un agréable moment convivial autour d'un repas le dimanche 15 septembre 2024. Il vous suffit de nous retourner le coupon ci-joint pour nous informer si vous êtes intéressés. Nous avons déjà prospecté pour le traiteur et l'animation musicale nous vous tiendrons informés. Le montant total sera partagé entre tous les participants.

Dimanche 15 septembre 2024 à 12h00 à la Salle des Fêtes. Avis aux amateurs!

Pr	révision estimée entre 35 et 40 € par personne • (Repas. Ambiance avec DJ. Photographe…
Coupon d'Inscription	
Nom :	Prénom :
Adresse:	
Téléphone :	Nombre de participants :
À retourner chez l'une des personnes	s ci-dessous :

ROBIN Yvonnick: 07.72.25.21.40 MOREAU Bernard: 06.04. 13.12.96 2 rue du Clos de l'Épine - St-Hélen 4 La Hautière - St-Hélen BOURSICOT Nicolas: 06.47.58.20.90 PINARD Alain: 06.42.12.58.00 1 lotissement le Manoir (Hameau de la Ganterie) - St-Hélen 1 Les Touches - St-Hélen

Vie communale

Le Marché de Producteurs



Bergères sur Rance c'est l'association de deux sœurs ; Sandrine et Marion habitants à saint-Hélen et Miniac-Morvan. Voila 1 an et demi que nous mûrissons notre projet de s'installer en agriculture AB en brebis laitières. Depuis Janvier sommes dernier nous installées sur la commune de Pleudihen-sur-rance dans une ferme anciennement bovine. Nous avons un cheptel de 87 brebis, dont 72 laitières et 5 béliers, essentiellement nourris à l'herbe et au foin. Nous transformons la totalité du lait, pour l'instant en vaourts et riz au lait, bientôt nous ferons différents fromages. vous pouvez nous retrouver le samedi matin sur le

marché de Saint-Hélen. **Perle de l'Océan**

Vous pouvez passer commande ou réserver au 02 99 48 78 89 ou 06 33 20 12 09.



Présents sur le marché tous les samedis : Martine - Crêpes & galettes, Mallys - Crotichêvre, Perle de L'Océan, Corentin - Komi Komi, Gilles - Volailles de St-Maden, Ryma - Fruits et légumes, Alex - Casa J pizza artisanales et plats gourmands, ainsi que 2 Bergères sur Rance et Douces Saveurs Créoles présents tous les 15 jours.



Komi-komi : Udons sautés encornet/ légumes.



Sandwich Onigiri Thon-Mayo/ Oeuf. 5,50 €.















Casa J Pizzas artisanales faites maison, produits frais, Laure & Alex.

Croti'chèvre

Cette année, la team Croti'chèvre démarre sa 4ème saison ! Les mises bas se sont bien passées et les chevreaux ont bien grandis.



Maintenant place à la fabrication des fromages pour ravir vos papilles.

Toute notre gamme est disponible au marché de St-Hélen le samedi matin ainsi que le mercredi après-midi sur la ferme à Miniac-Morvan.

J'en profite également pour remercier nos fidèles clients.



il est possible de retirer ou faire de la monnaie à l' Aluette.

Nous sommes à la recherche d'un boucher, si vous avez des contacts, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Contact : Evelyne au 06.74.99.35.20

Enfance

ALSH

Juillet 2024 du lundi 08 juillet 2024 au vendredi 02 aout 2024.

De multiples activités enrichissantes et variées, rythmeront ce mois de juillet, une grande sortie par semaine, zoo de la Bourbansais, domaine de Villecartier, Alligator Bay et Cobac Parc.

L'équipe d'animation proposera aussi de nombreuses activités manuelles, sportives grands jeux...

Les 3/6 ans site de Saint -Hélen

Les 7/ 12 ans site de Pleudihen-sur-Rance

Dossier pour inscription a récupérer sur le site internet de la mairie ou à la mairie.











École Émilie et Germaine Tillion

Bientôt une année qui s'achève!

Mais la dernière période restera riche de projets pour toutes les classes!

PROJET ARTS PLASTIQUES, classe des TPS/PS/MS

créations d'œuvres décol'AGEEM.

Durant la dernière période, les élèves vont s'investir dans un projet d'ampleur pour créer des décors qui seront exposés du 3 au 5 juillet prochain au palais des congrès de St Brieuc à l'occasion du congrès de l'AGEEM (l'association générale des enseignants des écoles maternelles).

Le thème pour les réalisations de la scéno-déco est "le corps encore".

- 3 projets vont être mis en place:
- 1 projet de créations de silhouettes géantes (taille

Sortie en forêt

Projet en Arts visuels : des enfants) sur support bois. Ces silhouettes seront ratives pour le congrès de décorées à la manière des NANAS de Nicky de Saint-Phalle.



- 1 projet autour du bon-

homme avec des chaises de récupération, transformées en personnages avec des matériaux et objets de récupération.

- 1 projet "expo au musée" : à l'intérieur de cadre dorés (comme au musée), les enfants feront avec une pâte spéciale des empreintes de parties du corps.







Nous espérons pouvoir exposer fin juin ces œuvres à l'école avant qu'elles ne partent orner le palais des congrès de St Brieuc, afin que les familles puissent les voir.

Natation à Léhon



Comme chaque année, le cycle de 10 séances de natation sur 5 semaines a permis aux CP de découvrir l'activité natation à la piscine des Pommiers. Encadrés par les maîtres-nageurs, chacun, CP et CE1 a progressé avec enthousiasme. Certains élèves ont eu l'occasion d'être évalué pour le pass nautique.



En avril, les CP-CE1-CE2 et leurs professeurs ont randonné jusqu'à la forêt de Coëtquen pour y découvrir la nature au printemps. Il s'agissait également de sensibiliser les élèves au respect et à la protection de leur environnement proche. Les enfants ont appris à identifier les arbres les plus significatifs : chêne, hêtre et chataignier. Ils ont également observé les petites bêtes du sol. Dans les fossés, ils ont trouvé crapaud, grenouille verte et grenouille agile ainsi que des bébés salamandres.

La pause pique-nique à la cabane de Patira et son aire naturelle de jeu pour y construire des cabanes ont bien sûr été très appréciées.



Théâtre des Jacobins

Dans le cadre de programmation des Jacobambins, les GS, CP et CE1 ont vu "Goupil et Kosmao", un duo comique inspiré des numéros classiques de magie, avec une marionnette inattendue renard comme assistant du magicien.

Les CP- CE1 ont



aussi vu « Le livre de la jungle ». La fanfare de poche « Journal Intime » s'est inspirée de la bande sonore de Walt Disney, pour écrire une folle partition jouée en direct avec un Mowgli danseur.

Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 sont allées voir « Dimanche », un spectacle créé par la compagnie Focus et la compagnie Chaliwaté. Ce spectacle très riche et très original mêle le théâtre gestuel, le théâtre d'objet, la marionnette, le jeu d'acteur et la vidéo. Plein d'humour, de surprises et d'effets spéciaux, il dépeint la vie d'une famille bousculée par les dérèglements climatiques. Les enfants ont vraiment adoré.



École Émilie et Germaine Tillion

Le vélo



Les élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont fait des séances de vélo sur le terrain de sport près de l'école. Ils étaient encadrés par Frédéric Bouyer animateur sportif à la communauté de commune. Des exercices progressifs ont permis aux enfants d'être plus à l'aise à vélo. Ils se sont aussi entraînés à rouler en groupe et ont été sensibilisés à la sécurité routière. En fin d'année, ils feront une sortie à vélo le long du canal d'Ille et Rance entre Léhon et Bétineuc.

Projet Céramique cm1/cm2

La classe de CM1/CM2 accueille une jeune artiste « poètière » céramiste en résidence.

Morgane Lozahic interviendra une vingtaine de fois auprès des élèves.

Ils confectionneront des jarres en argile dans lesquelles seront plantées des adventices.

Ces contenants seront ensuite installés dans la commune. Avant de modeler ces pots, Morgane fabriquera avec les élèves des sacs de récolte en tissu. Ils serviront à la récolte d'objets naturels qui permettront de façonner, peindre, graver les jarres.

Classe de Voile à Lancieux

Les 32 élèves de CM de l'école Emilie et Germaine Tillion sont partis du 8 au 12 avril à Lancieux pour une classe de mer.

Ils ont pu découvrir l'espace naturel du Frémur et l'estran rocheux de la baie de Lancieux à travers des activités natures comme la pêche à pieds ou une course d'orientation.

Ils ont aussi pratiqué la voile à bord de catamaran et du char à voile avec le centre nautique de Lancieux.

Les écoliers étaient logés au centre d'hébergement « Le Frémur » à environ 2 kilomètres à pieds de la plage de Saint-Cieux où ils ont pu tester les joies de la vie en collectivité.





École Saint-Yves

En avant la musique

"La musique est la langue des émotions" disait le philosophe allemand Emmanuel Kant.

A l'école, nous apprenons à découvrir et à maîtriser nos émotions. Cette année, nous avons la chance d'avoir Valérie, du kiosque de Dinan, qui vient dans toutes les classes, pour nous faire travailler sur la musique du Carnaval des animaux de Camille Saint-Saëns. Nous découvrons différents instruments, et l'animal que chacun d'eux représente.



Nous essayons de ressentir les émotions transmises par la musique, et de marcher à la manière des différents animaux pour ressentir la musique aussi avec notre corps.

Nous sommes très attentifs et participons avec application. Quel plaisir ces ateliers musique!





École Saint-Yves

Qui n'a jamais rêvé de remonter le temps ?

Rêve exaucé par la classe des CM de l'école Saint-Yves, le 22 mars 2024 à l'ArchéoMusée Coriosolis.

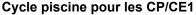
Lors de cette sortie scolaire, les élèves ont été invités à découvrir les vestiges et sites archéologiques de Corseul, capitale antique des Coriosolites du ler siècle avant J.-C. au Illème siècle de notre ère. Les collections galloromaines de Coriosolis ont permis aux écoliers de comprendre le mode de vie des Gallo-Romains à travers leur architecture, leur art et leur religion, mais aussi leur quotidien à travers leurs activités, leur alimentation et leur toilette.

Les enfants ont pu se plonger dans une ville gallo-romaine à travers

des maquettes des sites archéologiques et des objets retrouvés lors de fouilles. Ils ont également eu l'opportunité de voyager au cœur du Temple de Mars grâce à la réalité virtuelle.

Cette journée ensoleillée s'est clôturée par la réalisation d'un motif romain en mosaïque en lien avec le projet d'année de l'école : les ARTS.

Une journée riche en découvertes où tous les sens ont été mis en éveil et qui a été grandement appréciée par nos chers élèves.



Belle réussite, pour les 4 élèves du CP et les 10 élèves du CE1 qui se rendaient à leur dernière séance de natation à la piscine des Canetons à Dinan.



Les enfants ont tous réussi leur parcours et ont reçu les félicitations des monitrices!



Merci aux parents accompagnateurs qui n'ont pas hésité à se mouiller pour assurer le bon déroulé de la séance.



Rencontre sportive

Le mardi 9 avril, les élèves des écoles privées de Pleudihen et de Saint-Hélen se sont retrouvés une rencontre pour thème sportive sur le



Jeux Olympiques des Paralympiques de Paris 2024, autour des

Les élèves répartis sur trois sites, par nique partagé. C'était une

cycle et par équipe. Ils très belle journée!



Après plusieurs mois de réflexion, de démarches et de travaux, voici notre toute nouvelle cour de récréation! Nous en sommes fiers, et qu'est-ce que c'est chouette les récréations avec tout ce beau mobilier!



























Associations

Asso de la Forêt et brigade verte

La brigade verte poursuit Toutefois, pour permettre ses diverses actions dans la bonne humeur pour le patrimoine naturel Hélennais. Rappelons "qu'un patrimoine est issu d'un héritage, produit de l'histoire, plus ou moins ancienne, d'un territoire ou d'un groupe social". L'association attache une valeur au patrimoine naturel de la commune liée à son histoire qui souhaite le transmettre, établir un lien entre les générations et notamment par un savoir faire et savoir être. Ainsi, cette continuité s'est inscrite entre autres par la réfection totale des deux sentiers vert et bleu. Pour repère, au départ de la Ville Hamon, le sentier du chêne qui se faufile dans la foret est indiqué par un balisage vert (3,2 km) et le sentier du Rocher indiqué par un balisage bleu (2,3 km). Cette activité a été marquée par un lien intergénérationnel grâce à la contribution d'enfants et petits-enfants de membres comme pour le marquage et la pose des poteaux.

Malheureusement, nous pouvons déjà déplorer des dégradations volontaires et délictuelles de ces fléchages.



aux marcheurs de s'accorder une pause à la Cabane de Patira, au cœur de la forêt de Coetquen, l'équipe a restauré tous les bancs de la table. En effet, ces derniers étaient hors d'usage, l'ONF avait mis à disposition de l'association des troncs, ce qui a permis de rendre le projet réalisable. Cependant, il reste encore un nettoyage et coup de peinture pour effacer les stigmates de graffitis à l'intérieur de la cabane.



Et, pour faciliter les promenades, plusieurs passerelles en bois permettent de franchir des cours d'eau ou obstacles plus sereinement.



Puis, la brigade a œuvré le long du lotissement du Renard Bleu pour permettre un cadre vert et un accès sécuritaire pour les différents promeneurs.

C'est également l'entretien du circuit "Octobre Rose", au profit de la ligue contre le cancer, aux personnes touchées par la maladie mais aussi, à tous ceux qui luttent chaque jour à leur



Enfin, la dernière tempête n'a pas épargné l'écrin de verdure de la commune avec la triste perte du remarguable chêne pédoncule de la forêt.





La brigade verte aura le plaisir de se retrouver pour une randonnée pique-nique le 30 juin 2024.



Comité des Fêtes

L'assemblée générale a eu lieu le 5 février, à cette occasion le comité des fêtes a accueilli 3 nouveaux membres ce qui enrichi notre bonne équipe.

Le bureau reste inchangé, le bilan des festivités 2023 a été expliqué pour chaque manifestation afin de déterminer nos objectifs pour animer au mieux notre commune, avec un travail conséquent de nos bénévoles que nous ne manquons pas de remercier pour leur disponibilité.

Nous avons établi comme suit le programme 2024:

- Le 26 mai une pêcherie avec un lâcher de 100 kg de truites.

- Le 7 septembre vous retrouverez notre course de caisse à savon très appréciée de tous.

Avec une piste de 650 mètres validée qui devrait ravir nos pilotes ! La course est ouverte aux enfants à partir de 10 ans.

inscriptions sont ouvertes 06.73.30.46.85

Inscrivez vous vite! N'hésitez pas à vous lancer dans l'aventure, construisez votre caisse à savon et venez vous éclater sur la piste.

En soirée, une petite surprise : une prolongation musicale festive sera organisée pour clôturer cette magnifique journée.



Associations

Hélen.

Pêcheurs des Quintaines

Les deux pêcheries organisées par les Pêcheurs des Quintaines ont été des succès.

Pour la saison 2024 nous avons procédé à un empoissonnement de poissons blancs le 4 Décembre



avec: 110 kg de Gardons, 30 kg de Tanches et 5 de Sandres de 55 cm environ.

Vous trouverez aussi dans notre étang : Carpes , Tanches , Carassins, Brèmes et Sandres.

La saison 2024 a ouvert le Samedi 2 Mars à 8 heures avec

Durant le concours Braderie

un lâcher de 50 kg de Truites.

(Carte année et Carte journée)

Braderie: Pêche, Chasse, Nature

Max : 23 € et carte journée : 6 €.

De 9h00 à 17h00 (3€ le mètre)

A l'Étang des Quintaines • Petite restauration • Buvette sur place Renseignements et Inscriptions au : 06 74 33 90 17

Informations:

Les pêcheurs des quintaines organisent le **Dimanche 9 JUIN**

Concours de Pêche aux Poissons Blancs En deux manches : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30

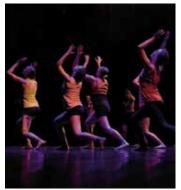
Engagement : 6 €

Studio Danse Emeraude

Studio Danse Emeraude, association de danse modern jazz et classique, organisera son spectacle de fin d'année au Théâtre des Jacobins à Dinan le dimanche 23 juin à 17h30.

Ce sera l'occasion pour les élèves et leur professeure Mélanie Leccia de présenter le fruit d'un travail réalisé tout au long de l'année. Petits et grands se succéderont sur scène dans des chorégraphies pleines de bonne humeur et sur des musiques variées





Suite au gala de danse, les élèves déjà adhérents cette année pourront se réinscrire en contactant l'association par mail studiodanseemeraude@gmail.com et ce jusqu'au 14 juillet 2024. Les inscriptions des nouvelles familles ouvriront après cette date, dans un second temps.

Club de l'Amitié •

Le club de l'amitié a démarré l'année 2024 par l'élection d'un nouveau bureau:

5 Lâchers de 50 kg de truites ont lieu dans l'année

(Uniquement et GRATUIT pour les Cartes Annuelles), ainsi

que 2 Pêcheries organisées par les Pêcheurs des Quintaines

et une Pêcherie organisée par le Comité des Fêtes de Saint-

Tarifs des cartes : Année adulte : 45 € , Année enfant 12 ans

Les cartes de pêche sont en ventes, à la mairie de St-Hélen, au Bar "l'Aluette" et auprès des gardes au bord de l'étang.

Présidente : Colette JUNGUENE, Vice présidente : Monique BLANCHARD , Trésorière : Laurence LORRE, Trésorière adjointe : Colette JUNGUENE, Secrétaire : Alain JUNGUENE, Secrétaire adjoint: Geneviève LANGLAIS.

Membres : Jean-Charles LEPEER , Jean-Claude LORRE, Louisette GASREL, Danielle GRISON, Irène LE GALL, Marie-Aimée PESTEL



© Catherine Davy - Ouest France

Au mois de février, nous avons eu notre repas, du jambon à l'os et au mois de mars, nous sommes allés au Liberté de Rennes voir un spectacle sur glace, Holiday one Ice qui a fêté ses 80 ans. Les adhérents étaient ravis d'avoir passé un superbe après-midi.

Les Coët'Lutins

En mars, l'association des Coët'Lutins a organisé cette année un week-end théâtre cela a été un succès.

Les cloches sont passées à la Maison des Lutins, ainsi les 28 enfants se sont lancés dans la chasse aux œufs. Place au printemps et aux sorties à la Ferme de Kémo à Corseul.



Le 27 juin, les enfants pourront découvrir le spectacle "Baba Moon" de la Compagnie du Banc Blanc, que les Coët'Lutins ont proposé aux 2 écoles de la commune. Le jeudi 4 juillet, l'ensemble des assistantes maternelles de l'association et des enfants accueillis vont partager un pique-nique pour fêter l'arrivée de l'été et des vacances avant de se retrouver à la rentrée de septembre.



Amicale Laïque

INFORMATION





es 6 et 7 juillet, nous vous donnons rendez-vous pour démarrer une nouvelle décennie après l'anniversaire des 20 ans. Toujours avec passion et énergie, la programmation s'est construite après avoir repérer des artistes dans de nombreux festivals. 29 spectacles ou propositions artistiques, 84 artistes et plus de 150 représentations pour emmener les publics de tous âges à la découverte de spectacles originaux et surprenants.

Au programme théâtre, cirque, musique, danse, marionnettes, bal... avec l'humour bien présent tout au long du week-end. 2 jours de bonheur, de rires, de tendresse, de surprises et de chaleureuses rencontres.

Entrée gratuite

Les enfants de 6 ans à 12 ans, scolarisés dans une école de Saint-Hélen ou habitant la commune bénéficient de la gratuité au festival.

Pour retirer l'invitation, il suffit de passer à la mairie aux heures d'ouverture, à partir du 1er juin.



TARIFS PRÉFÉRENTIELS • jusqu'au 4 juillet

PASS' 1 JOUR 12 euros (samedi ou dimanche) PASS' 2 JOURS 15 euros

Enfants de 6 à 14 ans

PASS' 1 JOUR 3 euros (samedi ou dimanche) PASS' 2 JOURS 5 euros

Gratuit pour les moins de 6 ans sur les 2 jours

LIEUX DE PRÉ-VENTE

Saint-Hélen : Mairie • L'Aluette • Dinan : Librairie Le Grenier Lanvallay: Biocoop • Pleudihen: Carrefour Express

BILLETTERIE EN LIGNE SUR LE SITE DU FESTIVAL!

www.festival-esclaffades.com

Samedi 6 juillet ouverture du festival à 14h00 Dimanche 7 juillet ouverture du festival à 12h00

TARIFS SUR PLACE

PASS' 1 JOUR 14 euros (samedi ou dimanche) PASS' 2 JOURS 17 euros

Enfants de 6 à 14 ans

PASS' 1 JOUR 5 euros (samedi ou dimanche) PASS' 2 JOURS 7 euros

Gratuit pour les moins de 6 ans sur les 2 jours

Renseignements

06 13 30 25 04 - esclaffades@orange.fr





Associations

Amicale Laïque

Soirée Cabaret

Samedi 13 avril, une seconde était organisée avec l'accueil de 2 spectacles professionnels, Lala'itou de la Compagnie Dicila et le magicien Yohann Gaultier, spécialiste du Close Up, la magie de proximité. Le public est reparti en chantant et enchanté de cette soirée. Nombreux ont vraiment été bluffés par les tours de Yohann.



Parents d'élèves de l'école Émilie et Germaine Tillion

La classe de CM1-CM2 revient de la classe de mer avec des souvenirs plein la tête. Une semaine entre pluie et grand soleil où les élèves ont pu découvrir le char à voile, le catamaran mais également la pêche à pied... Les différentes actions de l'APE (ventes de gavottes, repas à emporter ou encore marché de Noël..) permettent d'aider au financement de ces sorties et projets scolaires.

L'APE organise également quelques évènements tels que la soirée de Noël, durant laquelle les enfants ont pu assister à un spectacle et rencontrer le Père Noël. Enfin, l'année scolaire s'achèvera avec la fameuse fête de l'école qui aura lieu le vendredi 14 juin au soir. Durant cette fête, les familles pourront assister en fin de journée au spectacle de leurs enfants sur le parvis de l'église et ensuite profiter d'une soirée dans le style guinguette avec repas sur place suivi d'un concert en plein air.

Les enfants trouveront de quoi s'amuser avec différents stands de pêche aux canards ou autres sans oublier la fameuse structure gonflable. On espère que cette fête ravira tout le monde, petits et grands.

Puces Couturières et Loisirs Créatifs

Le 4 février, le public était au rendez-vous pour cette 11ème année ainsi qu'une vingtaine d'exposants venus de Saint Malo, Erquy, Normandie... avec un choix varié de tissus, laines, articles de création.

Un bon moment de convivialité partagé et de nouvelles demandes d'inscriptions pour 2025.

Concours de Peinture du 14 avril

Et le dimanche 14 notre second concours a réuni 24 peintres de Bretagne qui ont croqué la campagne de Saint-Hélen et ses lieux typiques comme la Bégassière mais surtout le village de Coëtquen et son château. Merci aux propriétaires pour l'accès à leurs demeures.





La journée s'est terminée par l'exposition des toiles à la salle des fêtes et la remise des prix (prix du Jury, prix Coup de Cœur et prix du Patrimoine). Une très belle journée appréciée par les peintres qui nous ont donné rendez-vous l'année prochaine.

Vide Jardin

Le 17 mars pour la 1ère édition de ce Vide Jardin, nous avons accueilli : Une douzaine d'exposants dont 3 professionnels, la fleuriste Bérénice Vignier de "la ferme des Vieilles Cours", les graines bio de Cernunnos Semences et le miel de Mathias Morel.

On pouvait trouver du matériel de jardinage, des plantes à



repiquer, de vieux outils, de la décoration... de quoi ravir les chineurs.



Dates	Calendrier des Fêtes 2024 Manifestations Lieux		
Samedi 15 juin	Repas Choucroute - Club de foot	Salle des fêtes	
Samedi 29 juin	Fest'Yves - Ecole St Yves		
Mardi 2 juillet	Pique-Nique - Club de l'Amitié	Salle Coëtquen	
Samedi 6 & Dimanche 7 juillet	21ème édition du Festival Les Esclaffades	Bourg	
Samedi 7 septembre	Course de Caisses à Savon - Comité des Fêtes	Bourg	
Dimanche 15 septembre	Repas des Classes 4	Salle des fêtes	
Samedi 28 septembre	Soirée des Bénévoles - Les Esclaffades	Salle des fêtes	
Samedi 5 octobre	Repas Tartiflette - OGEC	Salle des fêtes	
Samedi 19 octobre	Repas Potée - Club de l'Amitié	Salle des fêtes	
Dimanche 17 novembre	Repas de nos Anciens - CCAS	Salle des fêtes	
Samedi 30 novembre	Repas Choucroute - Société de Chasse	Salle des fêtes	
Dimanche 8 décembre	Marché de Noël	Bourg	
Samedi 14 décembre	Repas de Noël - Club de l'Amitié	Salle des fêtes	
Mardi 31 décembre	Réveillon du Nouvel An - Comité des Fêtes	Salle des fêtes	

Associations

Bien être et talents

Projet DANSE

MARDI à 19h20 sur inscription, Saint-Hélen - Salle Coëtquen (à gauche de l'église).



Rejoignez-nous pour la danse à partir du 17 septembre.

Mettre au cœur de l'atelier le participant pour évoluer à sa manière, avec ses possibilités.

Chacun vient comme il est : Projet intergénérationnel - Atelier ouvert à partir de 13 ans. Jeunes et Adultes.

Un thème est choisi à chaque trimestre. Une vidéo finalise le projet à la fin de chaque Le travail de synchronisation, de précision,

chacun et la globalité du projet et du thème abordé. Travail du corps – assouplissement tonicité - placements. Mémoire du corps apprentissage d'enchaînements dansés. Intention – Attitude du danseur.

Dans cette proposition d'atelier danse, on laisse de côté le niveau pour laisser place à plus de cohésion.

trimestre. Permet de voir l'évolution de d'écoute et de présence sont mis en avant.

YOGA DU SON - Chants du monde - Relaxation - méditation.

MARDI 20h30 sur inscription, Saint-Hélen Salle Coëtquen (à gauche de l'église)

Le YOGA DU SON, qu'est-ce que c'est :

Chant vibratoire de mantras & chants choisis qui amène harmonie. union corps/esprit et transformation intérieure à son rythme. Ces chants sont répétés pendant plusieurs minutes ensemble de la

manière que chacun souhaite.

Ce qui crée l'harmonie entre les voix, permet l'exploration de la voix, l'ouverture aux sensations du corps, le lâcher-prise du mental petit à petit et l'évacuation des tensions physiques

entre autres.

Invitation à se laisser transporter par les sons.

Dates à retenir : 7 mai ; 21 mai ; 4 juin ; 18 juin 2024.

Année 2024 – 2025 : 2 RDV par mois de septembre à juin (hors vacances scolaires).

1er cours le mardi 17 septembre 2024. 1 mardi sur 2, (hors vacances scolaires), jusqu'au 17 juin 2025. cours d'1h15 2 mardi/mois à 20h30 à Saint-Hélen (près de Dinan).

	2024		2025			
	17 et 24 septembre,	5 et 19 novembre,	7 et 21 janvier,	11 et 25 mars,	6 et 20 mai,	
Co	1 et 15 octobre.	3 et 17 décembre.	4 et 25 février.	1 et 22 avril. les infos sur www.biei	3 et 17 juillet.	

21 avril 1944 droit de vote des femmes 🗕

Il y a 80 ans le droit de vote était accordé aux femmes en France après des années de lutte.

Dès la Révolution française, alors que le avec d'autres nations, la France a fait la Déclaration des droits de l'homme et du droit de vote est réservé uniquement aux hommes, certaines femmes se battent pour obtenir l'égalité des droits civiques entre hommes et femmes dont Olympe de Gouges (femme politique considéré comme l'une des pionnières françaises du féminisme), qui publie en 1791 "la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne", demandant le droit de vote et d'éligibilité mais qui ne sera jamais adopté. On situe les véritables débuts de cette revendication à la révolution française de 1848. Toutefois cette année là le suffrage universel est instauré mais seulement pour les hommes.



Lors de la IIIe République, proclamée en 1870, les députés se prononceront six fois en faveur du droit de vote pour les femmes, mais à chaque fois les textes seront enterrés par les sénateurs.

Le droit de vote pour les femmes est né du rêve de Nicolas de Condorcet (homme politique en 1774) et Olympe de Gouges. Au XVIIIe siècle, ils formulent pour la première fois l'idée d'un suffrage universel pour toutes et tous. 150 ans plus tard, le 21 avril 1944, les femmes obtiennent le droit de vote en France.

La France a attendu la moitié du XX^e siècle pour garantir les mêmes droits politiques aux femmes qu'aux hommes. En comparaison pendant longtemps office de mauvais élève sur la question des droits des femmes et de l'accès au vote. Les Néo-Zélandaises votent pour la première fois pour les élections législatives le 28 novembre 1893. En Australie, les femmes peuvent voter depuis 1901, les finlandaises depuis 1906 suivis par la Norvège en 1913, le Danemark en 1915 puis l'Allemagne en 1918. En 1920. ce sont les États-Unis qui autorisent le vote pour les femmes et le Royaume-Uni le rend accessible en 1928.

Avec la victoire du Front populaire en mai 1936, tout semble possible. Un important mouvement de grèves se développe en France: les ouvriers occupent leurs usines et les femmes manifestent pour l'obtention du droit de vote.



Le 21 avril 1944, alors que la France est toujours en guerre, une ordonnance du gouvernement provisoire du général de Gaulle à Alger accorde le droit de vote aux femmes, qui deviennent également éligibles. Un an plus tard, le 29 avril 1945, elles déposent pour la première fois un bulletin dans l'urne pour élire leur maire.

L'année suivante, la Constitution pose que "la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme". La précision fait écho à

citoyen de 1789, et souligne que le "tous" est un "toutes", aussi



Aujourd'hui les femmes élues représentent 37% des députés, 49,4% des députées françaises au parlement européen et 35% des sénateurs. Concernant les élections régionales, elles sont 49% à être élues, 51% en tant que conseillers départementaux, 45% de conseillers municipaux dont 20% pour les maires. Elles occupent également de hautes fonctions comme présidente du conseil départemental (20%), présidente du conseil régional (31,6%).

En tant que maire, les femmes sont à la tête le plus souvent des petites communes. Plus de 20% des maires de communes rurales sont des femmes contre 18% pour les communes urbaines. Les femmes occupent néanmoins davantage fonctions exécutives autres que celles de maires (33,3% parmi les 1er adjoints, 42,2% parmi les 2ème adjoints, 44,6 % parmi les autres adjoints au maire, etc.). Enfin, pour les communes de 1 000 habitants et plus, la parité est quasiment atteinte avec 48,5% de femmes dans les conseils municipaux (49,9% sans les maires).

En conclusion le bilan de la parité en politique est de moins en moins défavorable aux femmes, sauf dans les fonctions à haute responsabilité.

Dinan Agglomération

Atlas de la biodiversité intercommunale de DINAN Agglomération



Mise en place des actions

Dans les précédents bulletins, nous vous avions présenté les premières actions à mettre en place en faveur de la biodiversité. Dans ce bulletin vous retrouverez deux nouvelles actions à mener autour des lagunes (anciennes et nouvelles) afin de favoriser l'accueil de la biodiversité ainsi que de conserver la végétation aux abords.



Les anciennes lagunes des Basses Vallées, isolées dans une

vallée boisée, sont un refuge pour la biodiversité dont les

oiseaux d'eau et une importante population d'Alyte accoucheur. A terme, la commune souhaiterait valoriser ce site,

pour permettre aux habitants de venir s'y promener et y

•Mettre en valeur les anciennes lagunes des Basses Vallées en veillant à préserver la biodiversité

Favoriser l'accueil de la biodiversité sur le site

Priorité

123 Calendrier de

mise en œuvre

Long terme

Indicateurs

Création de ra-

Partenaires

Dinan Agglomérégional

Actions

Contexte

observer la nature.

Objectifs

- Créer des radeaux flottants sur les lagunes pour favoriser la nidification des oiseaux
- d'eau hors d'atteinte des prédateurs •Suivre les préconisations suivantes lors de la valorisation du site :
- •Conserver une partie inaccessible au public pour servir de refuge à la faune •Ne pas réaliser d'intervention de décembre à août (sol peu portant et période de re-
- production des oiseaux)

 Conserver une végétation rivulaire large en fauche tardive ou biennale

 Repérer et conserver les arbres d'intérêt pour la biodiversité (vieux arbres, arbres
- morts, arbres à cavités, arbres couverts de Lierre)
- ·Valoriser les rémanents sur place (haies sèches, tas de broyat)
- ·Interdire l'introduction de poissons

Contexte

Les lagunes de station d'épuration sont des espaces végétalisés avec une présence de milieux aquatiques, pouvant être particulièrement intéressants pour la biodiversité. Leur gestion actuelle réduit fortement leur intérêt pour la faune et la flore. En concertation avec les gestionnaires (pour s'assurer des obligations réglementaires et de sécurité dont elles peuvent être grevées), une modification des pratiques en faveur de la biodiversité peut être mise en œuvre •

Objectifs

·Favoriser la conservation de la végétation rivulaire

Actions

- Priorité
 - 123

Calendrier de mise en oeuvre

Court terme

Indicateurs

Linéaire de berge

Partenaires

Dinan Agglomé-

•Travailler avec le gestionnaire pour :

- conserver des espaces de végétation rivulaire large en fauche tardive autour des lagunes
- gérer des délaissés en fauche tardive

DINAMO! Access'

Un service de transport à la demande, en porte à porte, pour faciliter les déplacements des personnes en situation de handicap sur le territoire.

À qui s'adresse le service ?

Aux personnes titulaires d'une carte mobilité inclusion (CMI) invalidité (80% d'invalidité ou plus).

Quand est-il accessible?

Le service fonctionne du lundi au samedi de 9h (première prise en charge) à 12h (dernière dépose) et de 14h (première prise en charge) à 18h (dernière prise en charge).

Quel est le coût d'un trajet ?

2,50€ (un aller simple)

Comment cela fonctionne?

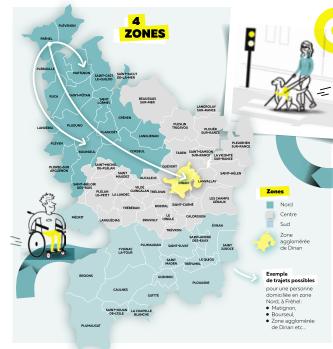
4 zones ont été définies sur le territoire : Nord, Centre, Sud et zone Agglomérée de Dinan. Il est possible pour un usager de se déplacer dans sa zone de résidence, et de se rendre vers la zone agglomérée de Dinan.

un habitant de la commune de Plouasne (zone Sud) a la possibilité de se déplacer sur toute la zone Sud et de se rendre vers la zone agglomérée de Dinan.

un habitant de la commune de Beaussais-sur-Mer (zone Centre) a la possibilité de se déplacer sur toute la zone centre qui comprend également la zone agglomérée de Dinan.

À noter : le nombre maximum de trajets par usager est limité à 10 par mois et à 100 par an (soit 50 allers-retours au total).

Rappel: les services de transports DINAMO!, sur la zone agglomérée, et BREIZHGO, sur l'ensemble du territoire, sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite



Solidarité



LES COMPAGNONS BÂTISSEURS, une association qui lutte contre le mal logement et qui accompagne les habitants* à réaliser leurs travaux.

Partager un savoir-faire et améliorer concrètement les conditions de logement L'association, active depuis plus de 50 ans et composée de professionnels, bénévoles, stagiaires et service civique vient donner un coup de pouce aux plus précaires dans la réalisation

pouce aux pius precaires dans la realisation de leurs travaux.

Les Compagnons Bâtisseurs accompagnent les familles pour répondre à différents besoins : d'être dans un logement ne présentant pas de danger pour ses occupants

(installation électrique vétuste voire dangereuse, absence de garde-corps, manque de barres d'appui pour éviter les chutes, etc.), d'avoir accès à un minimum de confort thermique et sanitaire (pose d'isolant, de radiateurs, remplacement de ballon d'eau chaude et de toilette si dysfonctionnement, etc.), d'être dans un logement sain (ventilation, traitement des fuites, etc.).

Les Compagnons Bâtisseurs agissent le plus rapidement possible, là où il y a un frein à la réalisation du chantier. Par exemple, là où certaines entreprises refusent d'aller, là où le parcours pour solliciter les aides publiques (Anah entre autres) est trop long au regard de l'urgence des besoins ou encore, lorsque les familles n'ont pas les moyens de financer le reste à charge après aides ou dans une situation trop complexe (surendettement, indivision, etc.).

Les Compagnons Bâtisseurs réalisent les travaux avec les habitant.e.s dans la mesure de leurs moyens dans un esprit d'entraide et de convivialité, dans l'idée de partager un savoir-faire. Les travaux sont en partie

pris en charge par les finançeurs de l'action.

Chaque situation sera étudiée. * Sous condition de ressource





Ateliers d'activités physiques pour prévenir la santé des séniors

Des ateliers estivaux autour de l'activité physique vont être mis en place dans les Côtes d'Armor à destination des personnes de plus de 60 ans, dans le but de faire de la prévention santé. Ces ateliers seront encadrés par un professionnel de l'activité physique adaptée.



L'association Siel Bleu, spécialisée en activité physique adaptée (aux besoins, aux envies et aux capacités des personnes), va proposer aux costarmoricains de plus de 60 ans des ateliers sur le thème de la prévention santé. Ces ateliers permettront, entre autres, aux participants de mieux connaître leurs capacités physiques, améliorer

leur équilibre, se relâcher. Les ateliers s'adressent à tous ceux qui ont besoin d'une activité physique qui puisse s'adapter à leur rythme. Elle ne comporte pas d'exercices violents, trop difficiles ou trop rapides. On y exerce la fonctionnalité des muscles et des articulations, et la capacité à se mouvoir aisément.

Les activités proposées sont :

- la relaxation posturale : elle agit sur le corps, le souffle et le mental pour le mieux être du patient.
- la marche avec bâtons : elle veut recréer des habitudes de marches quotidiennes et apporter du mieux-être au participant. Les bâtons permettent de soulager les articulations (du genou notamment).
- la gym prévention santé : elle s'adresse à tous ceux qui ont besoin d'une gymnastique qui puisse s'adapter à leur rythme. Elle ne comporte pas d'exercices violents, trop difficiles ou trop rapides. On y exerce la fonctionnalité des muscles et des articulations, et la capacité à se mouvoir aisément
- *le Cardio en musique* : elle a pour but d'enchaîner des mouvements de manière chorégraphiée pour développer l'appareil cardio-respiratoire, la coordination et la mémoire.

Ce programme est financé par la Conférence des Financeurs des Côtes d'Armor, ainsi que tous nos partenaires locaux notamment les communes de Dinan, Saint-Hélen, les Champs-Géraux et Trédias.

Quatre réunions publiques auront lieu afin de présenter le programme et gérer les inscriptions les :

- 5 Juin 2024 à 10h30 aux ateliers du 5 bis 5bis rue Gambetta Dinan
- 12 Juin 2024 à 10h30 à la salle communale Le Bourg Les Champs-Géraux
- 19 Juin 2024 à 15h à la salle Coëtquen Saint Hélen
- 28 Juin 2024 à 14h30 à la salle des fêtes Trédias

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Elsa Martins, responsable départementale des Côtes d'Armor de l'Association Siel Bleu au 06 69 75 77 02 ou elsa.martins@sielbleu.org.



Elsa MARTINS Resp. Départementale Siel Bleu 22

06 69 75 77 02 ou elsa martins@sielbleu.ora.

Mutuelle Communale

Un accord Assurance Santé et un accord Assurance Dépendance pour votre commune

Pour la deuxième année consécutive, la commune de Saint-Hélen a renouvelé son partenariat avec l'assureur AXA concernant la mutuelle et la dépendance communale.

Pour rappel, la mutuelle communale mise en place dans notre commune à pour but d'apporter un service de proximité aux administrés, en partenariat avec l'assureur AXA.

Cette proposition s'adresse à tous sans questionnaire médical ni conditions de ressources (retraités, travailleurs indépendants ou autres citoyens sans mutuelles obligatoire), avec une réduction spéciale allant jusqu'à - 20% sur son contrat santé.

Est également poursuivie la mise en place de la dépendance communale qui permet d'être épaulé quand on a un proche dépendant, de préserver financièrement et humainement sa famille en cas de perte d'autonomie. Axa propose aux habitants de la commune de Saint-Hélen, le remboursement spécial de 6 mois de la prime de la première année sur son contrat

Pour toute demande d'information, contactez l'interlocuteur AXA :

Marc GUERY Tél 06.40.67.67.48 • Mail : marc.guery@axa.fr

ASSURANCES

Opération Argent de Poche

commune met en place le dispositif Argent de Poche qui



permet à un jeune de 16 à 18 ans d'obtenir une indemnisation de 15 € en échange de 3h00 de travaux sur la commune. Outre le fait de mettre un peu d'argent de côté, cette opération permet de sensibiliser les jeunes sur le patrimoine communal et sur l'importance d'en prendre soin. Les objectifs :

Permettre aux jeunes d'acquérir une première expérience de travail.

Valoriser aux yeux des adultes le travail effectué par les jeunes.

Impliquer les ieunes l'amélioration de leur cadre de vie.

Permettre aux agents de transmettre leurs savoirs.

Pour s'inscrire, il suffit de passer en mairie pour retirer le dossier à compléter.

Le dispositif concerne cette année les jeunes né(e)s entre 2006 et 2008.

Calendrier 2024

Moments de répit pour les aidants

Des rencontres privilégiées animées par Sylvie Pecqueur, psychologue

Pour échanger, partager vos interrogations, vos réflexions, dans un cadre convivial, autour d'un café ou d'un thé.



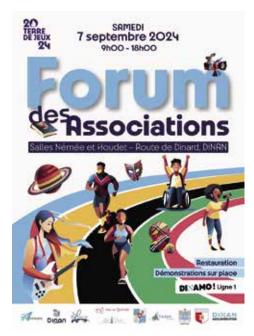
Les lundis : 13 mai 10 juin

8 juillet 9 septembre 7 octobre 4 novembre 9 décembre

De 14h30 à 16h30 Salle du Verger, Saint-Solen (Lanvallay)

Ouvert à toute personne qui s'occupe d'un proche en situation de dépendance ou de handicap, habitant dans le pays de Dinan.





POUR QUOI PRENDRE UN RDV AVEC NOTRE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE FRANCE SERVICES ?

LA MISSION D'UN CONSEILLER NUMÉRIQUE EST D'ACCOMPAGNER LES HABITANTS DANS LEUR APPROPRIATION DES USAGES NUMÉRIQUES QUOTIDIENS.



Notre Conseiller numérique vous accompagne dans

- · la création de vos espaces personnels sur les sites administratifs et la prise en main des fonctionnalités de ces sites : Sécurité sociale, Impôts, Caf, Pole-emploi,
- · la saisie des formulaires administratifs en ligne : demande de passeport, carte d'identité, certificat d'immatriculation, cession de vente/achat d'une voiture, actualisation Pôle-Emploi, etc.,
- · l'utilisation du dispositif France Connect



ordinateur, notre Conseillère numérique vous aide à prendre en main et maîtriser ces outils numériques

- · installer/désinstaller des applications
- organiser votre contenu (fichiers, logiciels...)
- utiliser Internet de façon sécurisée
- découvrir les opportunités du numérique au quotidien (communiquer avec ses proches, prise de rdv rédicaux, se former et s'informer, achats en ligne de façon sécurisée_)
- s'initier aux bases des logiciels de bureautique : traitement de texte. tableur et diaporama
- Mettre en place une recherche de travail avec les outils numériques



Prendre conscience des conséquences de nos usages numériques pour agir comme un citoyen responsable.

- sobriété numérique
- vie numérique et santé numérique et éthique
- parentalité à l'ère du
- numérique sécurité des données
- personnelles

DEVELOPPER SA CULTURE NUMERIQUE

 acquisition de nouvelles compétences, essentielles à la société numérique du XXI siècle (gestion de l'information, littératie numérique...)





UN SERVICE PUBLIC PRESENT DANS NOS TROIS COMMUNES



Sur Rendez-vous

• les lundis 9h-12h / 14h-17h

• les jeudis 9h-12h / 14h-17h

Sur Rendez-vous

• les mardis matin 9h-12h
• les vendredis après-midi

14h-17h . Jes samedis matin 9h-12h



Sur Rendez-vous les mercredis après-midi

14h-17h les vendredis matin 9h-12h

GRATUIT - CONFIDENTIEL - OUVERT A TOUS

POUR DES RENSEIGNEMENTS OU POUR PRENDRE UN RDV

NOHEMY ADRIAN portable 07 88 54 26 14 nohemy.adrian@conseitler-numerique.fr

80° anniversaire de la Libération

La France commémore le 80e anniversaire de la Libération de la France.

AOÛT 1944>2024

a libération de la France, surnommée la Libération, est la période qui voit à la fin de la seconde guerre mondiale, la reprise progressive par les forces alliées des régions de la France métropolitaine occupées depuis 40 ans par les armées du troisième Reich et de l'Italie fasciste.

2024 marque les 80 ans des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire. Des plages de Normandie aux maquis savoyards des Glières et du Vercors, en passant par les destins extraordinaires, souvent tragiques, d'hommes et de femmes de la Résistance française et étrangère.

Sur le plan politique, elle se traduit par la fin de l'occupation allemande. la fin du régime de Vichy et la mise en place du gouvernement provisoire de République française.

La première ville française libérée fut Ajaccio le 9 septembre 1943 puis suivit par la ville de Bastia le 4 octobre 1943, lancée par le général Henri Giraud avec l'armée française contre l'avis défavorable du Général de Gaulle.

Puis le 6 juin 1944, les troupes alliées lancent une offensive sur la Normandie appelée opération Overlod connue sous le nom de D-Day. L'opération fut un grand succès où les troupes alliées ont réussis à entrer sur le territoire français dans le secteur d'Omaha malgré Beach, des milliers de pertes dans les troupes, souvent des jeunes soldats novices.

Puis ce fut la bataille de la Ville de Tulle en Corrèze le 7 juin 1944 où les allemands ont repris la ville commettant ainsi le massacre de Tulle. La ville de Guéret en

Creuse fut libérée quant à elle le 25 août 1944. Le 15 aôut 1944 le débarquement à lieu en Provence.

Enfin, la libération de Paris a eu lieu du 19 au 25 août 1944, marquant ainsi la fin de la bataille de Paris. Cet épisode a lieu dans le cadre de la Libération et met un terme à guatre années d'occupation de la capitale française.

Aujourd'hui nous sommes un pays libre. Mais il ne faut pas oublier que c'est grâce à tous nos soldats français sans oublier ceux de nos pays alliés et surtout à tous nos maquisards et nos résistants.

Depuis deux ans les élèves de CM1 et CM2 des écoles de la Vicomtésur-Rance, de Pleudihen-sur-Rance et de Saint-Hélen sont allés sur les lieux de mémoire de Sainte Mère Eglise où ils ont pu rencontrer cinq "dames" comme on dit, qui ont vécu le jour de la libération de leur commune le 6 juin 1944. Elles leur ont raconté leurs vécus.



Ce fut un moment plein d'émotions a marqué qui esprits de nos chères têtes blondes. Puis ils ont visité "l'Airborne museum", ainsi que le musée de la résistance de Bretagne à Saint-Marcel ou des gerbes ont été déposés sur ces lieux emblématiques.

Pour célébrer cette commémoration des festivités vont avoir lieu. Un convoi de véhicules militaires de l'époque traversera différentes communes dont Saint-Hélen le samedi 3 août où il s'arrêtera devant le monument au mort. Un dépôt de gerbes aura lieu. Nous accueillerons ce convoi dans la joie de la fête.

Nous souhaitons que les hélennais et hélennaises soient présents ce jour là et si possible habillés avec les vêtements de l'époque. Des drapeaux seront distribués. Le convoi repassera le lendemain matin à la Ganterie et la Croix du Fresne mais sans arrêt. Nous espérons que là encore hélennais manifesterons.

Un village sera installé

les 3 et 4 août sur le domaine de la Ville Jean à Pleudihen avec des festivités.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout autre renseignement au secrétariat de la mairie. Des informations vous seront données dans les mois suivant. Nous comptons sur votre présence.



Les informations cultures et loisirs sont publiées sous réserve de modifications de dernière minute par les organisateurs. Directeur de la publication : Marie-Christine Pinard

Rédaction : Secrétaires de Mairie et Membres de la Commission Communication

Conception: Pépito-Créations - 06 67 47 35 44 • pepito-crea@orange.fr.

Impression: Impri'Media Bretagne • ZA - Impasse de la Rabine Verte • 22100 St-Samson-sur-Rance • 02 96 39 23 50

